

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 15/06/2010

Réception par le Prefet : 15/06/2010

Publication : 18/06/2010



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2010-8-2-1

Séance du vendredi 11 juin 2010

ASSOCIATION PRIX BARTHOLDI

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2010-1-1-4 du 19 mars 2010 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2009-5-2-4 du 10 décembre 2009 relative au budget primitif du Développement Economique et Universitaire,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Décide d'attribuer une subvention de fonctionnement de 3 000 € à l'Association « Prix Bartholdi » pour 2010,
- Autorise le prélèvement des crédits correspondants sur le Programme F725, chapitre 65, fonction 23, nature 6574 du budget départemental.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

Budget Prix Bartholdi 2010

Charges d'exploitation		Produits d'exploitation	
60 Achats	5 900,00 €	Cotisations des membres	400,00 €
Fournitures administratives		Subventions	
Invitations et diplômes	2 200,00 €	Conseil Général Haut-Rhin	3 000,00 €
Fournitures de bureau, photocopies	1 000,00 €	Conseil Général Bas-Rhin	2 000,00 €
Achats de prestations de services	1 500,00 €	Conseil Régional d'Alsace	2 500,00 €
Matériel, équipements de bureau	1 200,00 €	Sponsors	30 000,00 €
61 Services extérieurs	1 800,00 €	Produits financiers	1 400,00 €
Charges locatives bureaux	1 300,00 €	Prélèvements sur fonds propres	17 000,00 €
Entretien et réparations	200,00 €		
Primes d'assurance	300,00 €		
62 Autres services extérieurs	5 600,00 €		
Rémunérations d'intermédiaires	500,00 €		
Frais postaux et télécommunication			
Frais de télécommunication	1 100,00 €		
Hébergement site Internet	200,00 €		
Affranchissement	1 000,00 €		
Missions et frais de réception	800,00 €		
Frais de déplacements	2 000,00 €		
64 Charges de personnel	26 000,00 €		
Rémunérations et charges sociales	26 000,00 €		
65 Récompenses aux lauréats	17 000,00 €		
Dotations lauréats étudiants	13 500,00 €		
Dotation Prix équipe pédagogique	3 500,00 €		
Total des charges d'exploitation	56 300,00 €	Total des produits d'exploitation	56 300,00 €
Emploi des contributions		Contributions volontaires en nature	
Mises à disposition gratuites		Prestations en nature	800,00 €
Bureaux de l'association	6 000,00 €	Mise à disposition du bureau par CG68	6 000,00 €
Prestations		Prise en charge cocktail	4 000,00 €
Souvenir pour lauréat d'honneur	500,00 €		
Vins, crémants pour réception	300,00 €		
Cocktail cérémonie	4 000,00 €		
Total emploi des contributions	10 800,00 €	Total des contributions volontaires	10 800,00 €
Total général des charges	67 100,00 €	Total général des produits	67 100,00 €